

JEZEAU (65) 10.07.2024

COMPTE RENDU D'ENQUETE



1 – CONTEXTE

Le 14 novembre 2024, le GEIPAN reçoit par mail du témoin principal (T1) un dossier comprenant le questionnaire technique (QT) complété et illustré par une reconstitution sur photo et un croquis légendé.

Sur demande, la vidéo du PAN (tronquée par rapport à l'originale) mentionnée dans le QT est envoyée par T1 au GEIPAN le lendemain.

Le fils de T1 de 10 ans (T2) a également observé le PAN.

Divers échanges ont eu lieu en janvier 2025 entre T1 et l'enquêteur au sujet de la vidéo. Un autre enquêteur s'est rendu sur place le 12 novembre 2025. Un entretien a été mené avec T1 à cette occasion et la vidéo originale a été récupérée.

Aucun autre témoin ne s'est manifesté auprès du GEIPAN.

2- DESCRIPTION DU CAS

La description du cas est issue du texte libre anonymisé extrait du questionnaire transmis par T1. [Note de l'enquêteur : afin de conserver l'intégralité de la structure du récit et la manière dont T1 l'exprime, cette narration sera retranscrite telle quelle, sans aucune correction orthographique ou grammaticale.] :

« *Objet : récit d'une observation lumineuse inexpliquée*

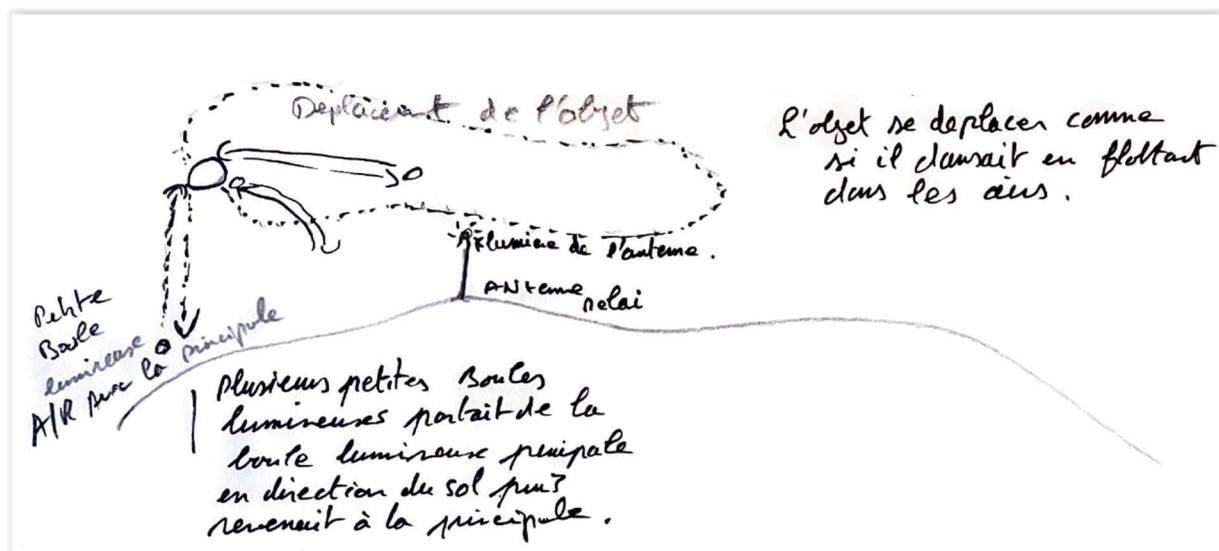
L'observation a été réalisée le 10 juillet 2024 entre 01h00 et 04h00 du matin. L'observation a été faite depuis la commune de JEZEAU (Hautes Pyrénées 65). L'objet observé se situe à 1km200 environ en direction du sud, au-dessus d'une antenne relai. Après une journée de rangement dans ma maison, je me suis couchée aux alentours de minuit trente. J'ai l'habitude de dormir la fenêtre ouverte l'été. Ne trouvant pas le sommeil immédiatement, mon regard était tourné vers l'extérieur, et sur la colline en face de ma chambre. A ce moment-là, j'aperçois une lumière inhabituelle au sommet de cette colline, très proche de l'antenne relai, qui est au sommet de celle-ci. L'antenne a toujours une lumière clignotante à son sommet. La lumière observée est beaucoup plus grosse, beaucoup plus intense que le clignotement de la lumière de l'antenne. Cette zone de la colline est une zone inoccupée, une zone boisée sans activités humaines.

L'observation : une boule de lumière très vive, vibrante comme une boule d'énergie électrique. Après avoir regardé cette lumière un long moment depuis l'intérieur de la maison, je suis sortie sur le balcon de la chambre. De ce positionnement, je suis restée 3 heures en observation, j'ai pu observer un spectacle indéfinissable. Du coup, j'ai réveillé mon fils de 10 ans pour qu'il puisse voir ce spectacle. Il est resté avec moi en observation pendant 1h30. Durant les 3 heures d'observation, cette sphère lumineuse se déplaçait au-dessus de l'antenne de manière plus ou moins anarchique. Puis par moment, elle se décupler, de petites boules lumineuses s'extirpaient de la principale pour y revenir en direction du sol. J'ai pu filmer durant 6 minutes ce phénomène grâce à mon iPhone 11. La vidéo

n'est pas forcément représentative de la réalité. Mais on observe tout de même le mouvement de cette boule lumineuse.

A 4H00 du matin fatigués, nous sommes partis nous coucher, alors que le phénomène lumineux continue ».

Un dessin du PAN a également été fourni dans le QT ainsi qu'une reconstitution sur photographie :



Croquis fait par le conjoint de T1, qui n'a pas observé le PAN lui-même. Note : une lumière au sommet de l'antenne a été ajoutée.

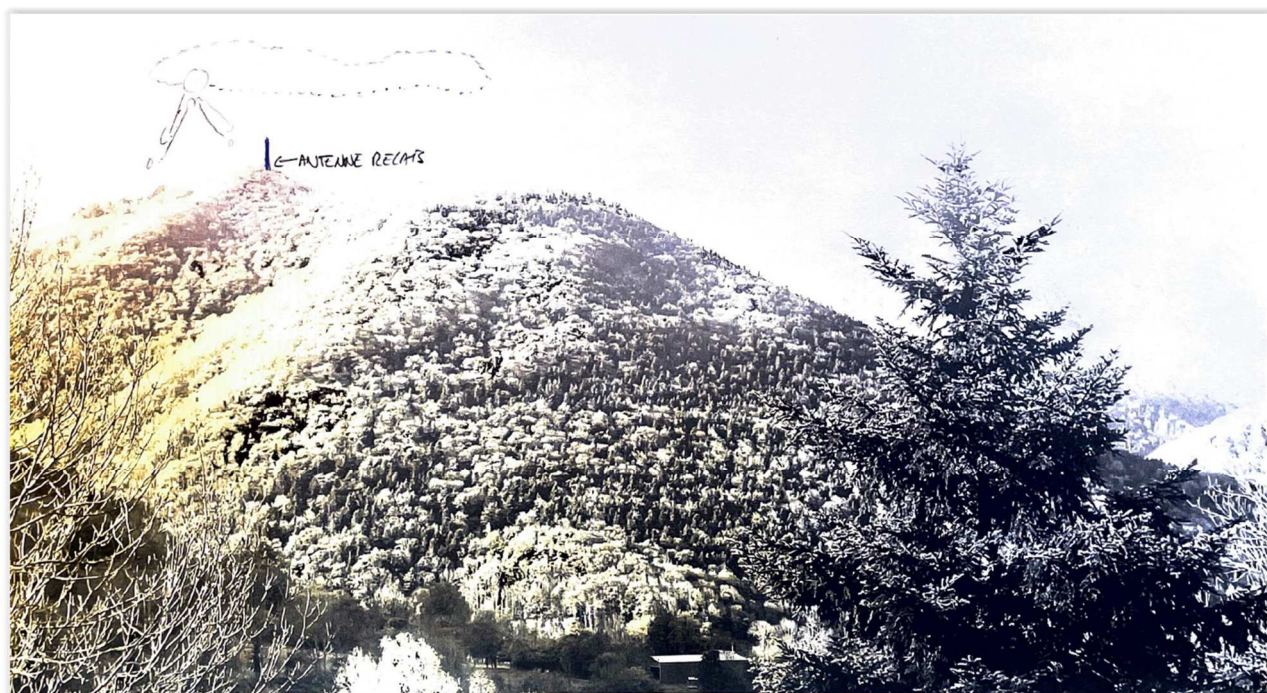


image extraite du Qt du témoin

La suite du QT et l'enquête terrain apportent les éléments complémentaires suivants :

- Le ciel était dégagé au moment de l'observation
- Aucun bruit n'a été perçu
- Le PAN est décrit comme ayant une forme ronde « *unique* » qui se « *divise pour redevenir unique, ainsi de suite* », de couleur blanchâtre avec une intensité lumineuse variable comme si « *elle tournait sur elle-même* », parfois « *puissante* », « *éblouissante* », « *incomparable, très forte* ».
- Du PAN semblait s'extraire d'autres boules, jusqu'à 3, plus petites qui suivait le mouvement latéral (perçu ?) mais se dirigeait vers le bas avec des filaments de lumières qui irradiaient vers la cime : « *ce qui se divisait allait vers le bas* », « *l'idée qu'il y avait un truc qui sondait le sol* ».
- Le PAN était statique « ou avec des déplacements dans une toute petite zone », à une élévation estimée en premier lieu à environ 45/50°, au sud-ouest (azimut 210°). L'enquête terrain a montré que cette élévation a été surestimée et est plus proche d'environ 15/20°.
- L'évaluation de taille angulaire faite sur place donne une mesure de 5 mm estimés à bout de bras, mais sans certitude.
- T1 a parlé de son observation à un commerçant d'un village voisin, sans que plus de commentaires ne soient faits.
- L'enquêteur terrain ne pense pas que le mât d'antennes visible au sommet de la colline au-dessus de laquelle évoluait le PAN dispose d'un feu clignotant, la question a été posée à T1 de vérifier ce point après l'enquête terrain, de nuit. Aucune réponse ne nous a été apportée au jour de la rédaction de ce rapport.
- T1 a été convaincue par son conjoint de faire un témoignage au GEIPAN, car étant en demande d'explications.
- L'enquêteur terrain s'est rendu de jour au sommet de la colline, sur le site du relais d'antennes (lieu-dit Mongaillard). Des photographies du site ont été faites :

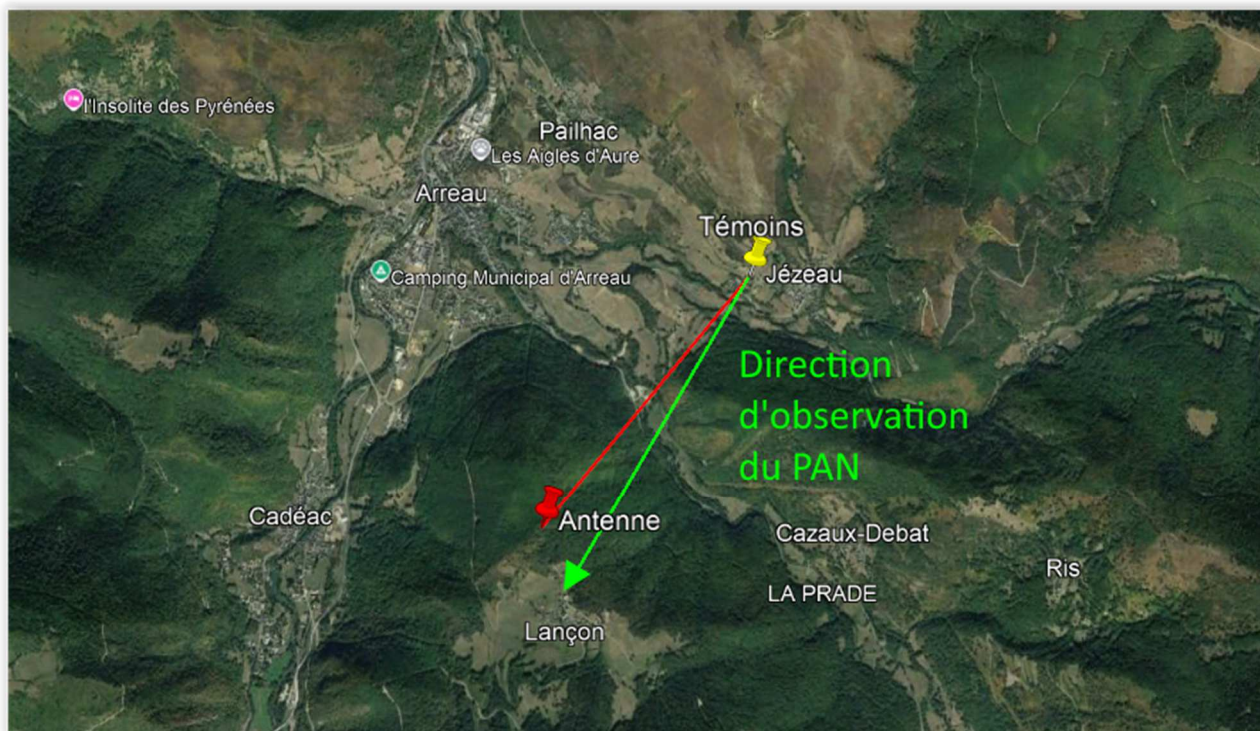


Les constatations faites sur place sont les suivantes :

- Site isolé au milieu d'un bois
- Présence de pylônes d'antennes de hauteur différente avec trois locaux techniques
- Le plus petit mât porte une antenne opérée par Orange France et supervisée par Vinci
- Le plus grand mât porte une antenne supervisée par Axione et le mât semble avoir été repeint assez récemment. L'opérateur n'est pas mentionné, mais lors de l'enquête terrain un agent de certification électrique a indiqué que cette antenne a un usage opérationnel fort qui occasionne une limitation dans la perte de service. Aucun dispositif de signalisation lumineuse n'a été remarqué, point confirmé par l'agent de certification (pas dans un couloir aérien et pas d'obligation de signalisation) qui indique aussi que la peinture a pu être apposée de nuit justement pour limiter les pertes de service.
- Présence d'un projecteur et d'une applique lumineuse près et sur les locaux techniques, mais probablement invisibles depuis Jézeau en raison d'arbres masquant leur visibilité.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

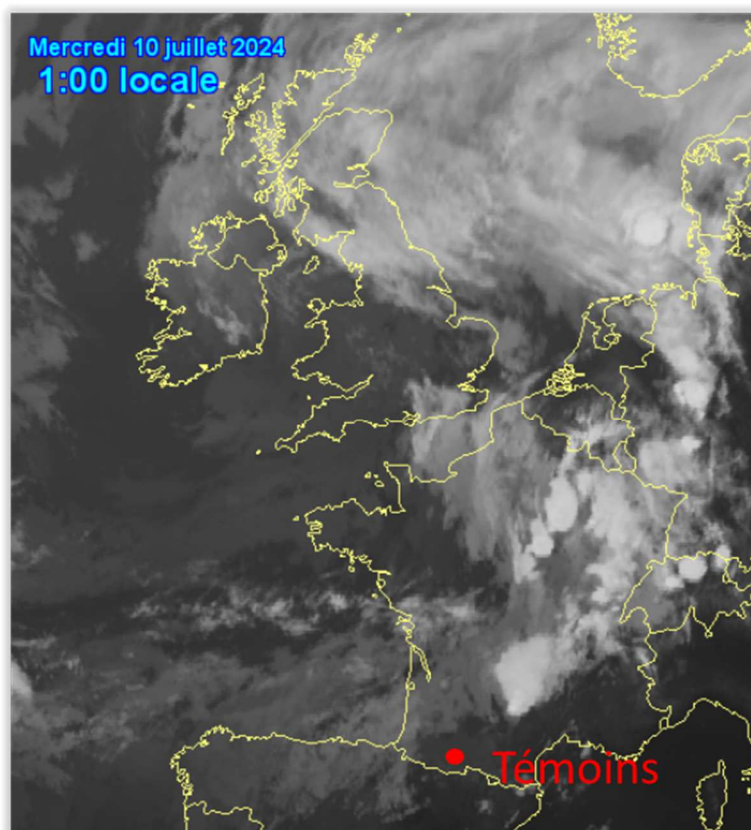
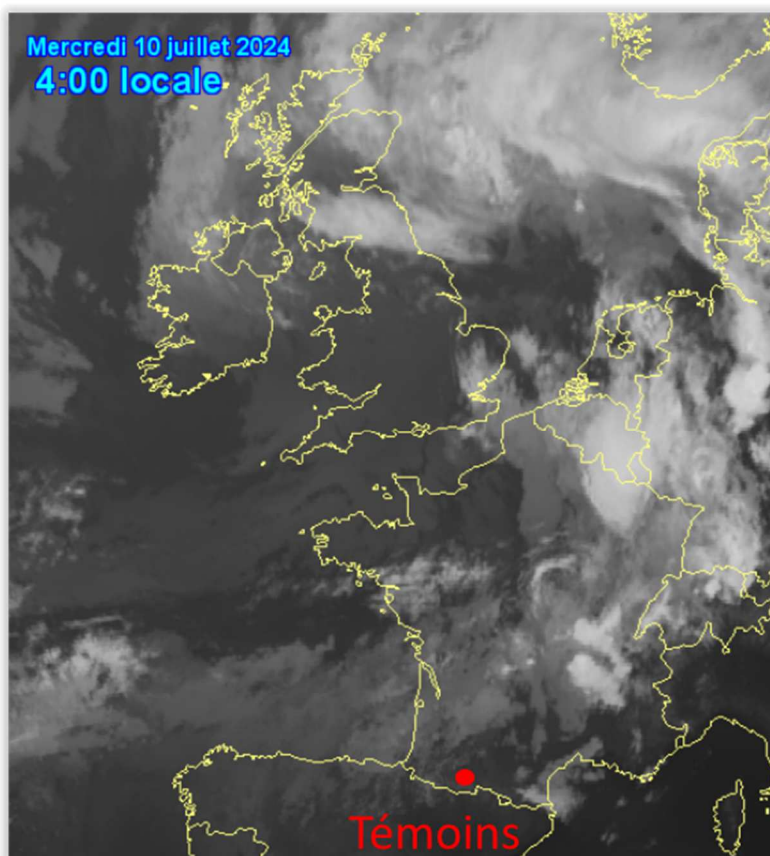
La **situation géographique** est résumée sur la carte ci-dessous, issue des données fournies par T1. Nous avons fait figurer sur cette carte l'antenne évoquée par T1.



La **situation météorologique** est issue des données du site MétéoCiel pour la station de Bagnères-de-Luchon (31) située à environ 22 km au sud-est de la position des témoins.

Heure locale	Néb.	Temps	Visi	Température	Humi.	Point de rosée	Humidex	Windchill	Vent (rafales)	Pression	Précip. mm/h
4 h				17.5 °C	93%	16.4 °C	22.3	17.5	0 km/h (9 km/h)		aucune
3 h				18.4 °C	89%	16.6 °C	23.3	18.4	2 km/h (13 km/h)		aucune
2 h				18.5 °C	92%	17.2 °C	23.8	18.5	3 km/h (7 km/h)		aucune
1 h				19.1 °C	93%	17.9 °C	24.9	19.1	0 km/h (7 km/h)		aucune
0 h				20.1 °C	87%	17.9 °C	25.9	20.1	2 km/h (6 km/h)		aucune

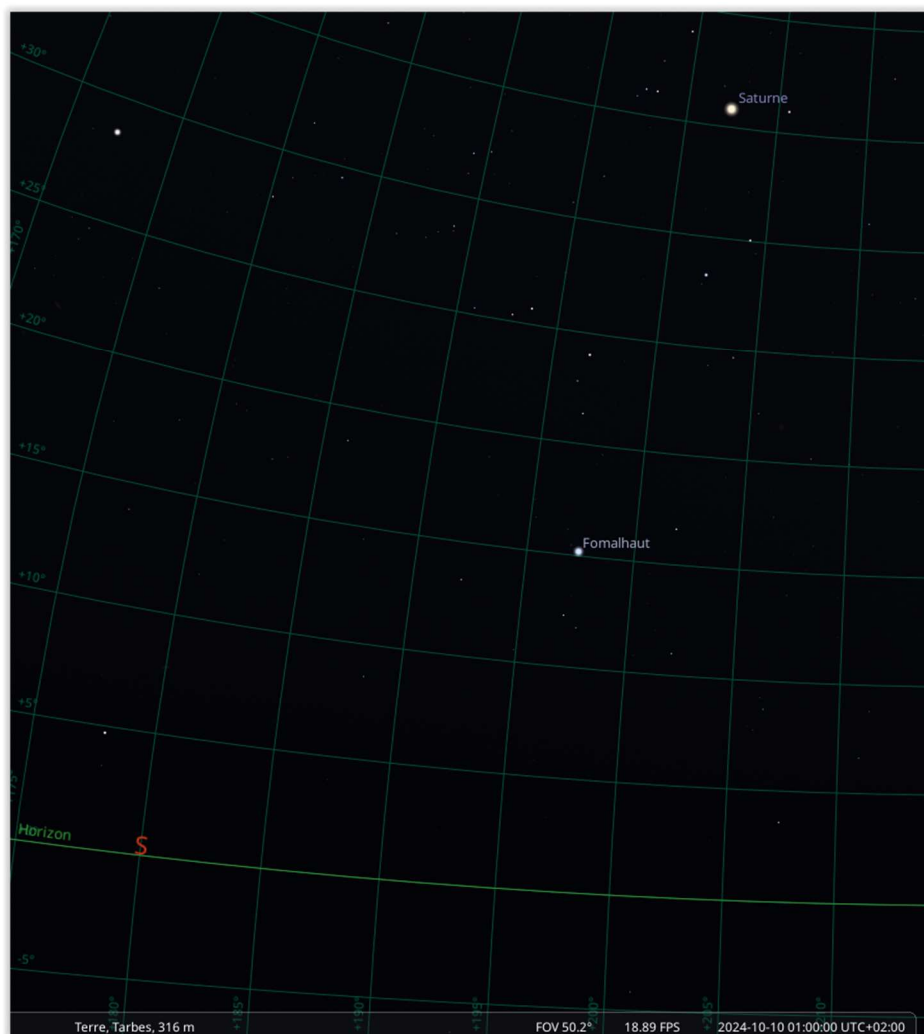
Ces données peuvent être complétées par celle de la nébulosité, obtenues sur le même site, pour 01h et pour 04h (heures locales) :



En résumé, le ciel était dégagé, mais se couvrant progressivement vers 04h, et le vent était nul à très faible, variable.

Ces données sont conformes à celle indiquées par T1 : « *ciel dégagé* ».

La **situation astronomique**, faite avec le logiciel Stellarium, montre la présence vers le sud-ouest à 41° d'élévation de Saturne, vers 01h locales. À 04h, la planète descendait vers l'ouest, à environ 13° d'élévation, pour se coucher.



Situation astronomique à 1h locales

T1 indique que la Lune n'était pas visible, ce qui est normal, puisqu'étant couchée.

Concernant la **situation aéronautique**, la présence éventuelle d'un aéronef type hélicoptère étant resté dans l'axe de l'observation un long moment a été vérifiée, mais aussi bien le site FlightRadar24 qu'ADS-B Exchange ne montre aucun appareil de ce type entre 01h et 04h le 10 juillet 2024, et ce jusqu'à la frontière Espagnole.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)*
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	JEZEAU (65)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	« Rangement de la maison avant départ en vacances le lendemain »
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Bourg
B3	Description du lieu d'observation	Depuis le lit du témoin derrière la vitre, puis sur le balcon
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	10/07/2024
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	01h
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	04h. Durée continue de 3h confirmée lors de l'enquête terrain
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Oui - 1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Fils de 10 ans
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Les témoins, fatigués, sont partis se coucher alors que le PAN était toujours présent
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Oui – Vidéo réalisée avec un iPhone 11
B14	Conditions météorologiques	Ciel dégagé, vent nul à très faible, variable
B15	Conditions astronomiques	Présence dans la direction d'observation de Saturne, à 41° d'élévation à 01h
B16	Equipements allumés ou actifs	Non
B17	Sources de bruits externes connues	Non
<i>Description du phénomène perçu</i>		

C1	Nombre de phénomènes observés ?	« Unique puis se divise pour redevenir unique, ainsi de suite »
C2	Forme	« Ronde »
C3	Couleur	« Lumière blanche »
C4	Luminosité	« Incomparable, très forte luminosité »
C5	Trainée ou halo ?	Non
C6	Taille apparente (maximale)	« La taille d'une voiture »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	« Silence »
C8	Distance estimée (si possible)	« 1500 – 2000 m de distance. Au-dessus d'une antenne relais »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	« sud-ouest – 210° »
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	« 45°-50° par rapport à l'horizon ». 15/20° vérifiés lors de l'enquête terrain
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	« Idem Sud-ouest 210° »
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	« Idem 45°-50° ». 15/20° vérifiés lors de l'enquête terrain
C13	Trajectoire du phénomène	« En statique, ou avec des déplacements dans une toute petite zone (quelques mètres) »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	« Toujours à 45°-50° par rapport à l'horizon »
C15	Effet(s) sur l'environnement	« Aucun d'après mon observation »
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	Oui
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« Pendant : au départ de la peur puis un effet de surprise, une impression que quelque chose d'extraordinaire se passe. Avec une envie d'assister à cela toute la nuit. Après : un sentiment incroyable, à se demander si cela était bien réel »
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	« On s'est couché dans le lit avec mon fils, en continuant à regarder puis on s'est endormi. J'en ai parlé à mon compagnon et père de mon fils, mais aussi sur les réseaux sociaux en partage dans une story. Non je n'ai pas fait de recherches »
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	« On aurait dit des sphères d'énergie en mouvement. Non je n'ai pensé à rien de ce que je connais ou bien imaginé. Les éléments permettant de justifier sont que la sphère n'avait [pas] des contours nets, il y avait une

		<i>vibrance dans la sphère et il y avait un mouvement anarchique dans la même zone »</i>
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	<i>« Ouverte aux phénomènes inconnus sans être passionnée par cela »</i>
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	<i>« Non, ça n'a pas changé mon avis »</i>
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	<i>« Oui je pense que ces phénomènes peuvent être expliqués »</i>
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin ?	<i>« L'expérience reste inoubliable mais ça ne change en rien ma vision de la vie »</i>

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Les hypothèses envisagées sont celles de l'observation d'un hélicoptère, d'un drone, d'activités liées au domaine skiable de Saint-Lary-Soulan et d'activités de maintenance sur le site du relais d'une antenne TDF.

4.1. ANALYSE DES HYPOTHESES

Signalisation lumineuse du plus grand mât d'antennes, situé à environ 1700 m des témoins.

Ce point est crucial pour l'enquête, car il est en définitive l'unique repère permettant de déterminer la position du PAN dans l'espace.

Reprenons ce que dit T1, chronologiquement, à ce sujet :

QT :

« L'antenne a toujours une lumière clignotante à son sommet. La lumière observée est beaucoup plus grosse, beaucoup plus intense que le clignotement de la lumière de l'antenne ».

Dans le QT et sur le croquis l'antenne est représentée avec une lumière à son sommet. Cependant sur la photo annotée, cette lumière n'est pas représentée.

Echanges avec l'enquêteur à distance

T1 précise que la lumière de l'antenne fonctionnait bien le jour de l'observation, comme d'habitude. Elle indique aussi que cette lumière est beaucoup plus petite que celle du PAN et presque imperceptible.

Echanges avec l'enquêteur terrain

T1 indique finalement ne pas penser que l'antenne dispose d'un clignotant.

Analyse de la vidéo

Récupérée auprès du témoin lors de la venue de l'enquêteur sur place, elle dure 6'25'' et a été enregistrée à 03h08'16''.

On y voit le PAN consistant en une petite forme blanche ronde, semblant parfois se dédoubler, avec une des composantes ayant occasionnellement une très forte luminosité. Aucun autre détail, même après améliorations poussées, n'est visible, que ce soit autour du PAN ou concernant le relief ou la supposée lumière clignotante au sommet du mât de l'antenne.

L'absence de détails du paysage dans la vidéo s'explique par les conditions d'observation, durant une nuit très sombre : observation en pleine nuit, loin des périodes de crépuscule, absence de toute lumière artificielle dans l'axe d'observation et nuit sans Lune.

Recherches ultérieures

Une demande a été formulée auprès de la DGAC afin de vérifier si le plus grand mât d'antenne rentrait dans le cadre d'une obligation de signalisation lumineuse.

En réponse, la DGAC indique « *cette antenne n'a pas vocation à être dotée d'un balisage lumineux au titre des obstacles à la navigation aérienne (ONA) situés hors des servitudes aéronautiques de dégagement (zones proches des aéroports)* ».

En conclusion sur ce point, il est certain que T1 n'a pas pu observer de dispositif lumineux clignotant provenant du sommet du mât de l'antenne.

Visibilité de la colline et recherches complémentaires

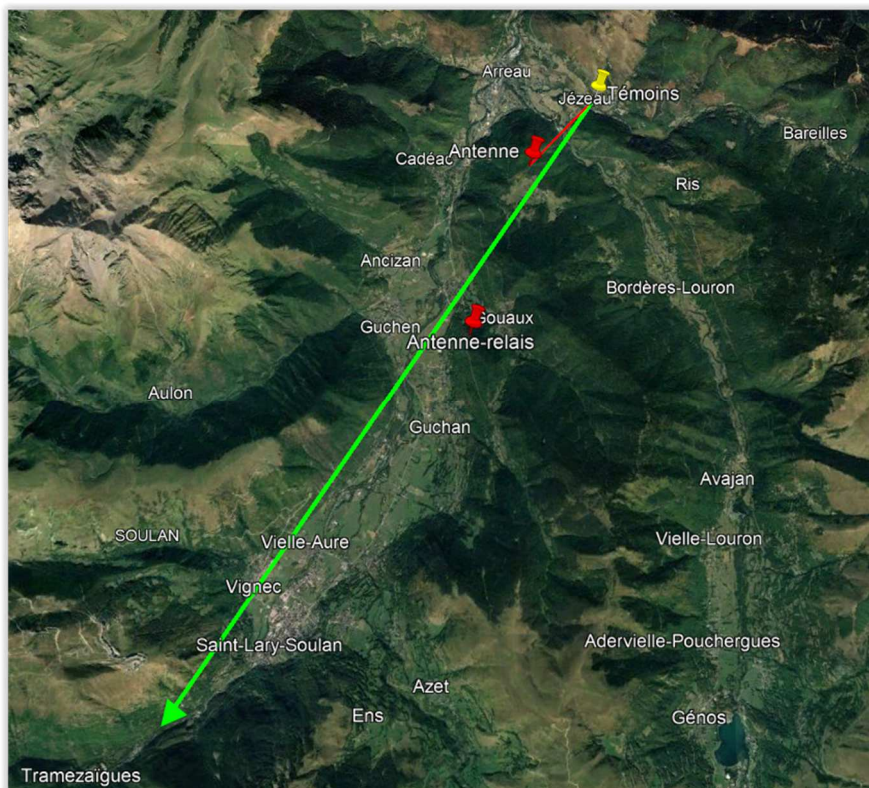
Les conditions d'observation, avec un environnement dans l'axe d'observation particulièrement sombre, plaident en la faveur de l'impossibilité pour T1 de distinguer la crête de la colline.

Il est donc tout à fait possible qu'en réalité le PAN se soit trouvé au sol et non dans le ciel.

La faible distance, bien visible sur le croquis et la reconstitution sur photo, entre le PAN et cette crête accréditent davantage cette hypothèse.

Hypothèses

L'observation a eu lieu en pleine nuit, selon un axe orienté au sud-sud-ouest, longeant la vallée de Saint-Lary-Soulan, avant la frontière espagnole :



Le long de cet axe, nous trouvons successivement les deux mats d'antennes au sommet du mont Gaillard (qui culmine à 1178 m d'altitude), puis le hameau de Lançon (30 habitants en 2022), une autre antenne-relais le long de la D115 puis tous les villages de la vallée (Bazus-Aure, Saubissan, Guchan...) et enfin Saint-Lary-Soulan, village de 800 habitants au bout de la vallée qui se termine en cul-de-sac et n'est prolongée que par la D929.

Hypothèse hélicoptère

L'apparence et le comportement du PAN fait penser en premier lieu à un hélicoptère, phare de recherche allumé (« *très forte luminosité* » notée par T1), effectuant des va-et-vient au-dessus d'un des points nommés ci-dessus. Il faudrait toutefois expliquer pourquoi il serait resté aussi longtemps au même endroit, dans quel but, et quelle serait la nature des « *petites boules lumineuses* [qui] *s'extirpaient de la principale pour y revenir en direction du sol* ».

Le dédoublement de la lumière blanche principale fortement lumineuse s'explique par la présence possible simultanément du phare d'atterrissage (fixe) et d'un phare de recherche, mobile et visible par les témoins selon son orientation. L'absence de feux anticollision est toutefois curieuse, bien qu'il ne soit pas obligatoire dans certains cas (par exemple exercices militaires) de les allumer.

Aucun hélicoptère n'est visible sur les cartes aéronautiques, ce qui ne signifie toutefois pas qu'il n'y en a pas, car il pourrait très bien ne pas être détecté en raison de sa faible hauteur au-dessus des montagnes et/ou de son transpondeur, éventuellement éteint.

Aucune manœuvre ou exercice militaire connu ne s'est déroulé pendant l'observation (source : calendrier prévisionnel des activités défense pour 2024) hormis pour les préparatifs du 14 juillet à Paris (DPSA [Dispositif Provisoire de Sécurité Aérienne] du 14 juillet), mais qui n'ont pas eu lieu dans le département, uniquement en Île-de-France.

Modèle CR selon DTN/DA/GP-2024.0012609

Dans la vallée se trouvent des lignes électriques (voir carte suivante) qui auraient pu être inspectées de nuit par hélicoptère par ENEDIS. Cependant, ce contrôle ne s'effectue jamais de nuit.

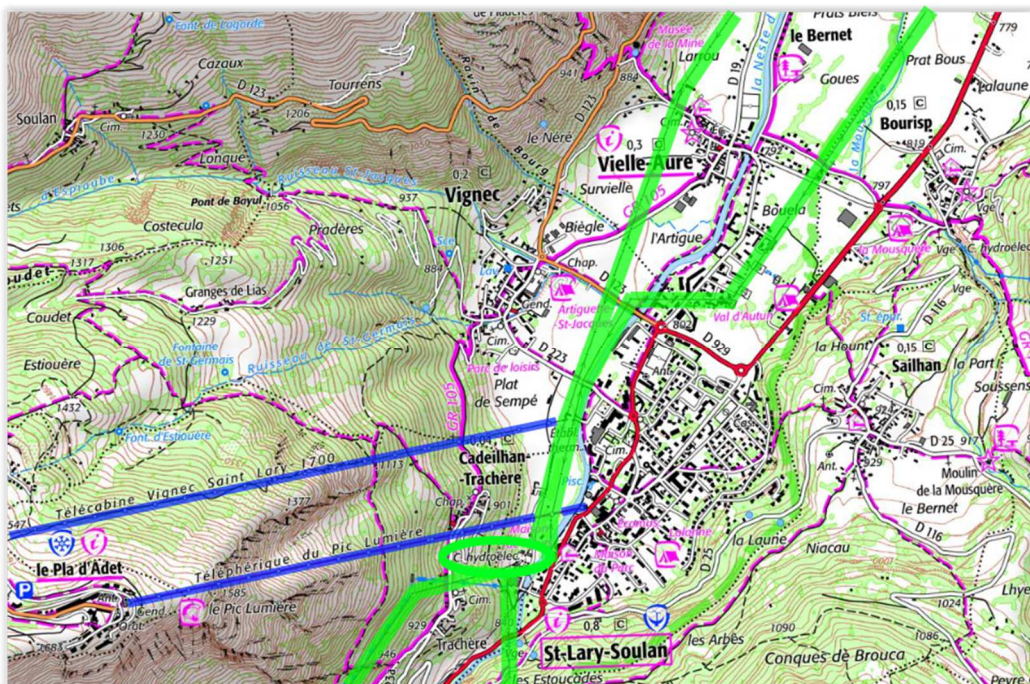
Nous avons également recherché tout type d'évènement ayant pu nécessiter de dépêcher un hélicoptère sur zone :

- Évacuation médicale (SAMU 65),
- Secours en montagne (PGHM, Dragon 64 et 65),
- Intervention Sécurité Civile (incendies, inondations, accidents),
- Transfert logistique civil (Airbus Helicopters à Lourdes-Tarbes),
- Travaux aériens ou logistiques

Ceux-ci sont tous autorisés or DPSA, avec radios/transpondeurs civil ; leur plan de vol n'est pas publié au public.

Une recherche exhaustive a été menée sur Internet (articles de presse, sites dédiés), orientée vers l'ensemble de ses possibilités, sans succès.

Aucun évènement (incendie, accident...) n'a par ailleurs été mentionné dans la presse.



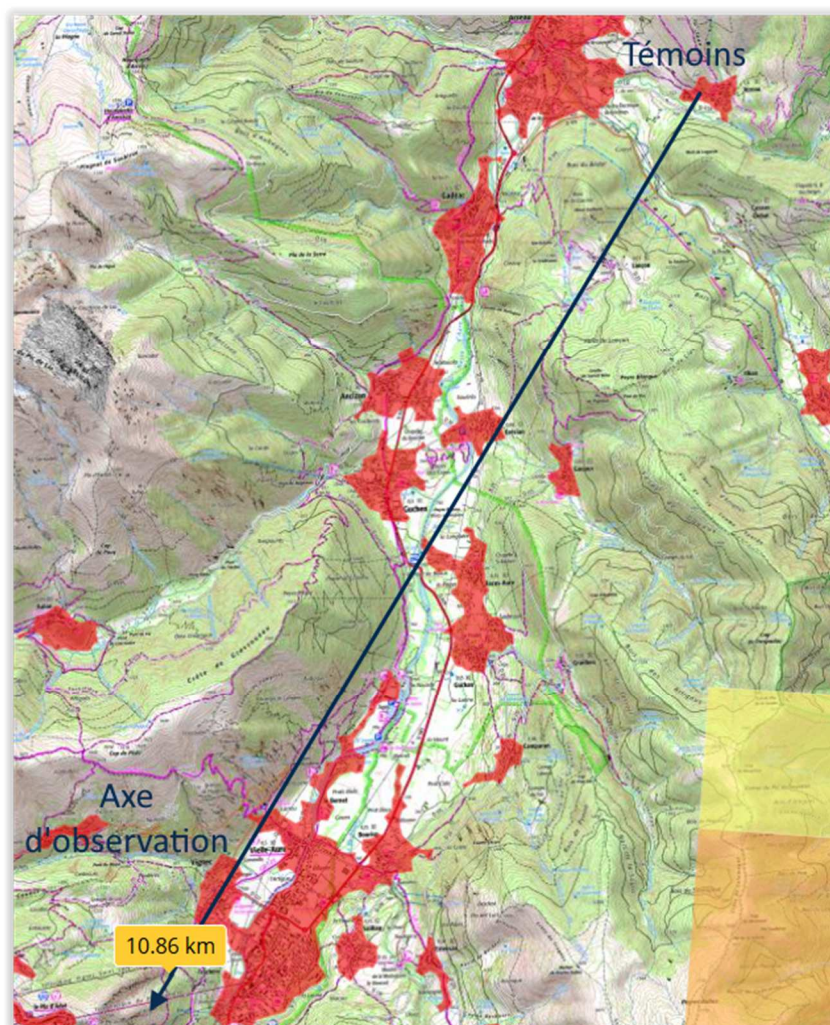
Carte des lignes HT et des téléphériques - Légende : traits verts : lignes HT ; ellipse verte : centrale hydroélectrique ; traits bleus : télécabine et téléphérique (source : Géoportail)

Hypothèse drone

Un particulier aurait pu utiliser un drone, par exemple pour réaliser des prises de vues aériennes nocturnes dans le cadre d'un évènement privé ; cependant cette hypothèse est difficile à démontrer : il faudrait pouvoir identifier un tel évènement sur une très large zone géographique (le PAN pouvant aussi bien être au niveau du sommet du mont Gaillard qu'au-dessus de la commune de Saint-Lary-Soulan à environ 10 km de distance), ce qui est en pratique quasiment impossible.

Les drones sont interdits de vol de nuit (même si certains utilisateurs ne respectent pas la réglementation), et la zone est, par endroit (au-dessus des zones habitées), interdite de survol (voir carte ci-dessous).

Par ailleurs, l'autonomie des batteries des drones ne leur permet pas de rester aussi longtemps en vol et l'utilisation d'un drone dans une zone de montagne en pleine nuit pendant plusieurs heures semble incongrue.



Cartes des restrictions UAS catégorie ouverte et aéromodélisme – Source : Géoportail

Hypothèse téléphérique/télécabine

Sur la carte Géoportail représentant les lignes HT, nous avons également mis en avant la présence de deux téléphériques, ou plus exactement d'un téléphérique (dit du « Pic Lumière » ou « TPH47 ») et d'une télécabine (de « Vignec Saint-Lary -1700 ») partant tous les deux de Saint-Lary-Soulans et grimpant jusqu'aux pistes de ski du domaine de Saint-Lary-Soulan/Pla d'Adet. Ce domaine comporte 100 kilomètres de pistes et 31 remontées mécaniques sur 700 hectares de surface.

Le téléphérique TPH47 est l'un des 20 sites touristiques non culturels les plus visités de France. Les deux installations sont ouvertes en été, à partir du 6 juillet, jusqu'à 18h30.

L'axe d'observation coupe les deux lignes téléphériques ; nous pouvons vérifier si elles sont visibles de la position des témoins, à l'aide d'un profil altimétrique réalisé sur deux tracés délimitant les azimuts « extrêmes » possibles d'observation, soit environ 210° pour le plus à gauche (du point de vue des témoins) et environ 220° pour le plus à droite, T1 évoquant la position du PAN comme étant « *au-dessus d'une antenne relai* » et « *très proche [de celle-ci]* ». Le déplacement du PAN est par ailleurs noté par T1 comme étant « *statique, ou avec des déplacements dans une toute petite zone* », avec une élévation estimée à « 45-50° ».

Malheureusement, dans la fourchette initiale d'azimuts 210°/220° et même en l'élargissant (200°/230°), la vue est définitivement bloquée par le mont Gaillard, ce qui est d'ailleurs bien visible sur la photographie de reconstitution faite par T1. Le PAN ne peut donc être un « lointain » objet lumineux au sol (chalets d'altitude, stations, etc.), qui sera invisible depuis le point d'observation des témoins.

Notons que l'élévation donnée par T1 (45/50°) est très largement surestimée, le sommet du mont Gaillard étant visible depuis la position des témoins selon un angle de 12° et le sommet des antennes (42 m de haut) à environ 13°.

Recherches diverses

De nombreuses webcams équipent les stations de ski de Saint-Lary-Soulan/Pla-d'Adet mais aucune d'entre elle ne montre le PAN ; soit en raison d'absence d'image à la date d'observation, soit en absence d'archives (caméras uniquement « live »), soit encore en raison d'une orientation incompatible.

Aucune animation « grand public » nocturne n'était programmée sur le domaine skiable (Pla-d'Adet, Espiaube, Col du Portet) dans la nuit du 9 au 10 juillet 2024.

Les seules activités déclarées pour ces dates s'arrêtent en fin d'après-midi, les concerts du village se déroulent sous de modestes éclairages urbains.

Les préparatifs du Tour de France n'avaient pas encore commencé : la caravane et les premières équipes techniques n'arrivent habituellement qu'à J-2 / J-3 de l'étape (soit à partir du 11 juillet). Aucun éclairage de chantier n'est signalé avant cette date.

Même si un projecteur isolé avait été allumé sur les plateaux du Pla-d'Adet (≈ 1 700 m d'altitude) ou d'Espiaube (≈ 1 900 m d'altitude), il resterait invisible depuis Jézeau.

Hypothèse de la maintenance nocturne sur une infrastructure d'antennes.

Une opération de maintenance de l'un ou l'autre des deux pylones d'antennes a très bien pu avoir lieu de nuit, pour limiter les risques de perte de service, comme l'a indiqué l'agent du bureau de certification rencontré sur place lors de l'enquête terrain.

Ce que décrit le témoin correspond par ailleurs bien à des mouvements d'employés équipés de torches frontales effectuant des allers-retours au sol et sur le pylône :

- « *plusieurs petites boules lumineuses partaient de la boule lumineuse principale en direction du sol puis revenait à la principale* » : employés faisant des allers-retours verticaux sur l'échelle de l'antenne.

- Du PAN semblait s'extraire d'autres boules, jusqu'à 3, plus petites qui se dirigeait vers le bas avec des filaments de lumières qui irradiaient vers la cime : pourrait correspondre aux reflets des lampes sur la structure métallique du pylône.

Il faudrait toutefois expliquer le déplacement latéral de la boule principale (qui reste très petit : « *déplacement dans une toute petite zone* » voire statique) : utilisation d'une nacelle ? Une incertitude existe donc concernant la position de ce PAN principal : au pied de l'antenne ou à son sommet.

Nous avons par ailleurs constaté sur place que le plus grand pylône avait été complètement repeint assez récemment, avec des traces de tâches et de coulure au sol et sur les câbles. De très légères traces de rouille naissante sont par ailleurs visibles par endroits, ce qui paraît plausible dans le cadre de cette hypothèse, avec un délai entre l'observation et l'enquête terrain de 16 mois.



Une demande formelle a été faite début décembre 2025 auprès du superviseur de l'antenne (Axione) afin de vérifier d'éventuelles interventions de maintenance de nuit et la réponse a été négative.

Nous avons alors sollicité le propriétaire de l'antenne, la société TDF, qui nous a formellement confirmé la présence d'un chantier nocturne de peinture sur un pylône la nuit de l'observation :

« *bonjour monsieur xxx,*

Le lieu indiqué correspond à notre site de Arreau1:Pic-Lancon. Le 9 juillet 2024, nous avons fait l'ouverture de chantier pour des travaux nocturnes de peinture pylône, du 9 au 10 juillet qui correspond à la date que vous avez mentionnée. »

4.2. SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

HYPOTHÈSE(S)	EVALUATION*
1. Maintenance nocturne d'une antenne TDF	0.900

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Maintenance nocturne d'une antenne TDF - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 52349

ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Forme	Points/boules conforme à celle de lampes		0.00
Couleur(s)	Blanche, conforme à celle de lampes		0.00
Forme Traject.	Mouvements conformes à ceux d'ouvriers équipés de lampes	Incertitude sur la position du PAN principal : au pied de l'antenne ou à son sommet ?	0.80
Azimut (préciser: début/fin)	Observation en direction de l'antenne TDF		0.95
Elevation (préciser: début/fin)	15/20°, cohérente. Surestimation de T1 qui évoque dans le QT 45/50°, corrigée sur place		0.80
Date/Heure	Jour et période nocturne confirmée par TDF	Pas de précisions sur les horaires exacts	0.80

4.3. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE DU / DES TÉMOIGNAGE (S)

La consistance* est assez bonne, avec un seul des deux témoins ayant rapporté son observation, une vidéo du PAN certes peu exploitable, mais avec une enquête terrain qui a permis de mieux cerner l'observation qui a été rapportée.

* voir Glossaire

5- CONCLUSION

Le 10 juillet 2024 entre 01h00 et 04h00 (pour T1) et entre 02h30 et 04h00 (pour T2), depuis leur domicile de Jézeau (Hautes-Pyrénées, 65), deux témoins (T1, mère, et T2, fils) observent un PAN, évoluant sous la forme d'une boule blanche très lumineuse, à proximité d'une antenne-relais située au sommet d'une colline face aux témoins, dans la direction sud-sud-ouest. D'abord observé depuis l'intérieur de la maison, puis depuis un balcon, le PAN effectue des déplacements irréguliers sur une courte distance horizontale, avec des phénomènes de dédoublement occasionnels. Des petites boules lumineuses blanches s'en échappent parfois verticalement vers le sol avant de remonter. Aucun bruit n'est perçu. T1 a réalisé une vidéo de quelques minutes. Les témoins se sont couchés à 04h00 alors que le PAN était toujours visible.

La consistance du cas est jugée satisfaisante, bien qu'un seul des deux témoins (T1) ait rapporté son observation. L'enquête de terrain a permis d'affiner la compréhension de l'observation malgré une vidéo peu exploitable du PAN. L'étrangeté du phénomène pour T1 réside principalement dans les caractéristiques inhabituelles du comportement du PAN.

*Selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectivées, recueillies pour un témoignage.

Plusieurs hypothèses ont été explorées (voir compte rendu d'enquête). L'une d'elles suggère qu'il pourrait s'agir de l'observation d'un aéronef, tel qu'un hélicoptère ou un drone en vol. Une autre hypothèse envisage la présence d'un objet au sol dans les montagnes, dont la présence pourrait être liée à des activités sur le domaine skiable de Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées, 65). Enfin, une dernière possibilité serait une activité nocturne de maintenance sur une infrastructure d'antenne TDF, opérateur d'infrastructures et de réseaux numériques

Cette dernière hypothèse s'est avérée être la bonne et a été confirmée par TDF. L'enquête sur place a révélé des traces de peinture fraîche sur l'ouvrage, confirmant ainsi une opération de maintenance récente. Cette intervention nocturne, destinée à limiter les risques de perturbation du service, a effectivement eu lieu la nuit de l'observation. Une équipe de maintenance était présente sur site pour réaliser un chantier de peinture sur un pylône. Les divers mouvements observés correspondent probablement aux déplacements des techniciens équipés de lampes, montant et descendant le long de la structure.

Le GEIPAN classe ce cas en « A » : lumières induites par des activités de maintenance nocturne d'une infrastructure d'antennes.

CAPCODA	Centre Air de planification et de conduite des opérations et de défense aérienne (Armée de l'Air et de l'Espace).
*Glossaire :	
CONSISTANCE	Selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectivées, recueillies pour un témoignage.

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E] 0.100

Consistance [C] = [I]x[F] 0.720

Fiabilité [F] 0.900

Information [I] 0.800

Classé A

